



Quelles qu'en soient les raisons et à partir du moment où cela n'a pas grevé les interventions et animations de l'UNSS, le fait de constater des réalisations budgétaires avec un résultat bénéficiaire de 924 582€ est plutôt sain pour notre association et nous laisse espérer quelques perspectives nouvelles pour la construction du budget 2016. Mais nous y reviendrons plus tard au moment où nous étudierons le budget prévisionnel.

Nous partirons de quelques constats avant de vous présenter notre appréciation sur certains chapitres en particulier.

- A propos des RECETTES

recettes propres 2015 /réalisé 2014 = + 1.8% (essentiellement ce qui vient des AS)  
subventions (Hors salaires des Fonctionnaires Détachés (FD= cadres UNSS) et ASEU (année du sport de l'école à l'université))= +0.52%

Cette évolution légèrement positive est essentiellement due à l'augmentation des subventions des Conseils Régionaux (+1%) et Conseils Départementaux (+1.68%) tandis que la subvention du MEN est restée la même (hors salaires FD et ASEU), celle du Ministère des sports a baissé de 0.6% et celle du CNDS de -1.3%.

Un constat satisfaisant:

salaires FD = pour la 1ere année depuis le détachement des cadres, la subvention du MEN pour les salaires correspond quasiment à la somme nécessaire. Le solde est encore négatif (- 22 966€) mais dans une moins bien grande mesure.

- A propos des DEPENSES

Les efforts de maîtrise du chapitre fonctionnement dans son ensemble se poursuivent et nous tenons à le saluer.

Ils permettent notamment l'augmentation régulière depuis plusieurs années des crédits d'animation ce dont nous nous félicitons (+3.8% par rapport à 2014) à noter également que la part de la Direction Nationale (DN) sur cette ligne tend également à augmenter. En effet en 2014, 28.6% des crédits d'animation provenaient de la DN et 30.22% en 2015.

Des constats moins satisfaisants :

Les mesures vers l'Education Prioritaire (EP)

Vous avez, lors de votre présentation, répondu aux questions que nous nous posions sur ces mesures à destination des collègues REP+ et des LP de l'éducation prioritaire. Il reste effectivement, et c'est un point soulevé par votre présentation, une problématique particulière, propre aux lycées professionnels. Il faut vraiment que nous investissions ce dossier et que nous y réfléchissions. Ce ne peut être qu'un effort de communication, le « problème » est bien plus profond que cela. Pour que la

réflexion soit sérieuse, efficace et ne soit pas hors sol, il faut que nous travaillions sur la base de constats de la réalité, sur la base d'une large enquête qui puisse démontrer tous les freins auxquels sont confrontés les LP. Ce n'est pas seulement une question de « type » de public accueilli mais aussi des problématiques de stages, de mercredi après-midi utilisés pour les cours etc.

Dans le Chapitre communication et promotion nous pouvons lire que 49000€ ont été versés par le MEN pour l'opération ASEU. L'ASEU représente donc une part non négligeable pour l'UNSS depuis l'an dernier, nous aimerions connaître le nombre exact d'AS qui ont participé à cette opération et le bilan provisoire que vous pouvez en tirer.

Pour dire deux mots sur la communication puisque cela fait l'objet de débats récurrents au sein de notre organisation, ce chapitre peut paraître à certains sous-budgété et je ne me prononcerai pas là-dessus même si l'on peut penser qu'il y a des surenchères mais je souhaiterais que l'on se questionne en terme de messages distribués et en termes d'impacts. Je sais par expérience l'importance de la communication mais il faut à un moment donné, eu égard aux sommes investies, que nous puissions en mesurer l'impact. Par ailleurs, communiquer pour communiquer n'a aucun sens. Nous mettons tout à l'heure en regard la formation et la communication pour dénoncer la faiblesse du budget formation et je pense qu'une formation à la communication serait essentielle, notamment au plan local. S'exprimer sur la tenue d'une compétition et sur les podiums ne suffit pas à mettre en avant, à valoriser, à dynamiser le service public du sport scolaire. Cela nécessite des modalités particulières, des intentions et des expressions qui ne peuvent s'improviser.

Pour terminer cette intervention, nous souhaitons, au regard du résultat bénéficiaire (+ 600 000€ par rapport aux 2 dernières années), que lors de l'étude du budget prévisionnel, le CA se prononce sur une ou plusieurs « opérations » en faveur des AS qui modifieraient le budget prévisionnel et pourraient être soumises à la prochaine AG

- l'abaissement du paramètre de calcul des LP de 18 à 16 pour le contrat licences. Nous avons évalué cette mesure à environ 300 000€
- le fléchage immédiat de l'excédent (ou d'une partie) vers les crédits d'animations pour les compétitions régionales et départementales
- libre choix des AS d'acheter des licences individuelles